Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 44 (1908)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIVme ANNÉE

No 24

LAUSANNE

13 juin 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Quelques faits acquis. — Un mois à Bruxelles. — Encore la dictée.*— PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Le sapin et l'épicéa. Les morsures de vipères. — Histoire suisse : Entrée de Lucerne dans la Confédération. — Langue française : Les familles de mots. — Dictées. — Récitation. — Comptabilité : Compte du journalier Bucheur.*

QUELQUES FAITS ACQUIS.

Une parenthèse.

Extrayez de n'importe quelle publication spéciale, scientifique, agricole, théologique, pédagogique, industrielle, commerciale ou autre, certains passages d'un article destiné aux gens « du métier », publiez-les indépendamment des développements dont ils résultent, puis écriez-vous : « Y comprenez-vous quelque chose? quel charabia! » Votre succès est certain auprès de tous les badauds!

Le truc est usé, du reste, et n'appartient pas au répertoire des polémistes de bonne foi. Un journal vaudois a jugé bon de le rééditer à propos de quelques-uns de nos articles ; si nous nous arrêtons aux commentaires désobligeants dont il a bien voulu accompagner quelques passages habilement isolés de cette série, c'est qu'ils renferment, sur les sentiments de certaines gens à l'égard de l'école d'aujourd'hui, des indications singulièrement instructives, que les abonnés de l'*Educateur* pourront retenir avec nous.

Vous pensiez peut-être qu'écrire, au simple titre de collaborateur d'un journal pédagogique, et sous sa responsabilité personnelle, des articles purement objectifs sur des questions scolaires, c'était s'exposer tout au plus à la contradiction ou à l'indifférence? Quelle erreur! Il paraît que l'on offense ces mêmes gens en concevant de telle ou telle façon le but de l'école et la forme de l'enseignement; on ne saurait croire au progrès de l'éducation publique sans être un imbécile ou un pédant! L'injure et la mauvaise foi interviennent dans une discussion que son caractère même devait préserver de telles bassesses.

L'organe de la S. P. R., nous le savons, s'abstient, par principe, de toute polémique personnelle, et ses abonnés l'en louent. Nous avons cru bon toutefois de noter en passant, au moment de publier le dernier article de cette série, de quelle nature étaient certaines des « contradictions » auxquelles s'exposent ses collaborateurs.

E. B.

IV. L'INFLUENCE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT.

Nous avons groupé, dans trois articles précédents, quelques faits ayant une base commune. Leurs conclusions pourraient se résumer très brièvement comme suit:

1° La mémorisation ne dépend pas seulement de nombreuses répétitions, mais elle est surtout le résultat d'une bonne association des idées.

2° Le plan d'études peut faciliter cette association en favorisant la concentration.

La pédagogie a depuis longtemps sa terminologie; je me permets d'en user ici et là, au risque d'effarer encore quelques lecteurs profanes, puisque j'en ai. A ce sujet, je me permets de rappeler un article (*Un peu de concentration pratique, Ed. 1899, n° 7*) dans lequel je développais, appliquées à certains sujets concrets, les idées que j'ai reprises de façon plus abstraite (trop abstraite, paraît-il!) dans les numéros 18 et 19 de l'année courante. Il n'avait effaré personne!

3° La leçon peut aussi, en observant certaines étapes, favoriser l'association des idées, et par conséquent leur mémorisation.

Nous voudrions, en terminant, rappeler un fait, bien acquis lui aussi, mais souvent méconnu: l'influence qu'exerce la façon d'enseigner sur le caractère de l'enfant. Les préoccupations concernant l'école vont surtout, depuis quelque temps, à ses résultats matériels et directement pratiques; une solide acquisition du savoir, une préparation aussi rapide que possible à l'exercice d'une vocation; il ne faudrait que s'en féliciter, si le résultat éducatif n'en souffrait quelquefois. A ce point de vue, les examens de recrues et tout l'attirail des cours et des épreuves qui les précèdent ont fait souvent oublier, au profit d'un gavage hâtif, le but le plus élevé de l'école primaire, qui reste la formation d'un caractère moral. Sans doute, on se préoccupe plus que jamais des côtés extérieurs de l'éducation; l'ordre, la propreté, l'exactitude, l'économie, la solidarité même, sont les vertus que parents, autorités et maîtres s'appliquent à inculquer à l'enfance. Mais on obtient peu par des sermons et des défenses, et l'exemple ne suffit pas toujours; et le levier principal, celui que Pestalozzi et ses continuateurs ont créé,

l'éducation *par* l'enseignement, par un choix raisonné de ses matières et de ses méthodes, ce levier-là demeure encore l'un des moyens d'action les plus sûrs que nous possédions sur l'âme enfantine. Ne voit-on pas, en effet, l'immence influence que doit exercer sur la mentalité de l'adulte, sur son caractère, sur sa moralité même, l'emploi qu'il aura fait de ses facultés durant son enfance ?

L'influence éducative des leçons se manifeste d'abord par la création de convictions morales, qui sont surtout l'œuvre des enseignements narratifs ; de bonnes maximes, découlant de faits qui ont frappé l'imagination de l'élève, peuvent devenir un guide de vie précieux.

Mais l'école influe aussi le caractère en ce qu'elle donne des habitudes diverses, intellectuelles et autres. « Nous parlons de mauvaises et de bonnes habitudes ; mais la plupart des gens pensent que seules les mauvaises dispositions sont affaire d'habitude. On parle de l'habitude de fumer, de jurer ou de boire, mais non d'habitudes d'abstention, de modération ou de courage. Le fait est là pourtant : nos vertus sont des habitudes, aussi bien que nos vices, et notre vie entière n'est, en définitive, qu'un faisceau d'habitudes.

L'habitude est donc une seconde nature, ou plutôt, comme l'a dit le duc de Wellington, elle est dix fois plus forte que la nature, au moins dans l'âge adulte. Les habitudes acquises par l'éducation inhibent et étouffent durant la vie la plupart des tendances impulsives naturelles. Le quatre-vingt-dix-neuf pour cent de notre activité est purement automatique et habituel, de notre lever à notre coucher.....

L'éducation a pour but de former la conduite ; les habitudes sont l'étoffe même de cette dernière. Il faut faire de notre système nerveux un allié, et non un ennemi. Pour cela, nous devons rendre automatiques et habituelles, aussitôt que nous le pouvons, autant d'actions utiles que possible, et nous garder avec soin de ce qui pourrait devenir des habitudes nuisibles [1] ».

Le rôle de l'habitude, cependant, ne se borne pas là ; notre moralité est liée beaucoup plus intimément que nous le croyons géné-

[1] W. James, *Causeries pédagogiques*.

ralement à nos habitudes intellectuelles. Supposez un enfant à qui, jour après jour, année après année, le savoir ait été imposé sans discussion, sans appel à son jugement, sans respect pour son individualité; quoi de plus naturel que cette habitude s'étende à tout son être et fasse de lui, suivant les cas, un homme incapable de décision personnelle, ou un intolérant, figé dans des opinions stéréotypées, plein de mépris pour tout ce qui ne leur est pas conforme.

Mais qu'au contraire les milliers de leçons reçues en classe aient mis en valeur tout l'être intellectuel de l'enfant, qu'elles l'aient amené à se faire des opinions basées sur des observations, sur des jugements personnels, et, du même coup, le résultat change, l'homme adulte garde les habitudes contractées dans l'enfance; il cherche à comprendre avant de juger. Comme citoyen, il votera en connaissance de cause; comme homme, il usera de tolérance et de bonté.

De là la nécessité d'un esprit de suite, d'une ligne précise, d'une méthode enfin dans l'enseignement, de façon que les volitions de l'enfant subissent l'influence de cette unité et soient soumises aux lois de l'habitude.

Envisagé à ce point de vue, le travail d'enseignement le plus infime, le plus modeste en apparence, prend une signification élevée. Cette conviction que de la façon dont ils exerçaient leurs fonctions dépendait en bonne partie l'avenir moral de leurs élèves, a soutenu, aiguillonné, encouragé des milliers et des milliers de maîtres et de maîtresses. Elle donne à l'école populaire l'un de ses plus véritables titres à la sollicitude des autorités et des populations. Les détracteurs de l'école éducative peuvent s'abîmer dans de vains regrets du passé; elle, pour sa part, puise sa force dans la conscience même qu'elle en a, dans son optimisme, dans sa foi en l'avenir.

Ernest Briod.

L'éducation du caractère réside surtout dans l'éducation des idées.

Herbart.

Un mois à Bruxelles.

CLASSES D'ARRIÉRÉS

En traitant, dans notre dernier article, l'enseignement de la gymnastique à Bruxelles, nous aurions dû parler de la gymnastique eurythmique, mais c'était toucher aux classes d'arriérés dans lesquelles elle est pratiquée et pour lesquelles un article spécial est bien nécessaire.

L'instruction non obligatoire en Belgique est une cause primordiale et continue de la nécessité d'avoir des classes d'enfants arriérés dans la capitale.

On ouvrait, il y a une dizaine d'années, sur la place du nouveau marché aux grains, une école destinée à recevoir tous les élèves ne pouvant pas suivre les leçons dans les classes primaires. Mais de ce mélange d'arriérés, parce qu'entrés tardivement à l'école, d'indisciplinés, nombreux, hélas ! dans une population d'ouvriers sans instruction, sans éducation, population ravagée par l'alcoolisme, d'élèves connaissant plus la rue que la maison, de déchus physiques et d'êtres peu doués en intelligence, d'idiots même, il ne devait rester dans ce bâtiment que les arriérés pédagogiques, au nombre de deux cents environ aujourd'hui. Les idiots sont casés dans différents hospices et les arriérés médicaux forment une catégorie spéciale sous la direction entendue des docteurs Demoor et Decroly.

Dans l'école de la place du nouveau marché aux grains (école nº 14), on s'efforce, par des programmes adaptés à ces intelligences diverses, par les travaux manuels, par une gymnastique spéciale, par une discipline serrée, par des soins hygiéniques, des générosités en alimentation et en vêtements, à relever le niveau des élèves pour les faire rentrer dans les classes ordinaires.

Tout autre est le travail des classes d'arriérés psychiques, ouvertes ces dernières années, soit dans l'école primaire de garçons de la rue Haute, soit dans celle de filles de la rue Blacs. On est entré là dans une voie nouvelle, sous l'impulsion du Dr Decroly, directeur d'un institut privé d'anormaux (rue de la Vanne 47). Il semble bien, par les résultats déjà obtenus, que l'école peut faire beaucoup pour des êtres qui semblaient voués définitivement à l'ignorance. M. le Dr Decroly prépare en ce moment une installation pour enfants normaux. Tout l'enseignement y suivra une marche nouvelle, sera basé sur l'observation et entretiendra l'élève dans une activité pratique et saine. Il sera préparé à la vie ; les connaissances lui seront données suivant ses besoins et dans l'ordre naturel de l'étude qu'il doit faire des mondes qui l'environnent : la famille, la société, les animaux, les plantes, la terre, le soleil, la lune et les étoiles. C'est en les adaptant à ce développement rationnel que les branches de nos programmes scolaires seront travaillées.

Il y a de grands avantages à répartir les arriérés médicaux dans plusieurs classes réunies dans un même bâtiment, comme on l'a fait à Bruxelles (trois par école, dont la première est une classe dite d'observation). Cela permet tout d'abord une progression dans les classes et dans chacune un enseignement mieux à la portée de tous les élèves, un lien plus étroit entre des fonctionnaires travaillant à une tâche pénible et ingrate, une direction uniforme et une économie de matériel, lequel peut être utilisé alternativement par les maîtresses. Ce point est

important, si l'on pense à tout ce qui devient nécessaire pour un enseignement basé surtout sur le travail du sens visuel.

Les classes ne doivent pas compter plus de vingt élèves. Nous avons constaté dans les cahiers de tenue de classe un programme varié, et, si peu étendu qu'il puisse être pour chaque branche, il permet de stimuler beaucoup l'activité mentale des élèves. En effet, apprendre à lire et à écrire ne suffit pas pour former une intelligence, pour l'attirer vers des occupations diverses, pour contribuer au développement général d'un enfant, pour faire découvrir en lui quelque aptitude, quelque goût qu'il faudra mettre à profit pour son avenir.

Programme (deuxième classe de fillettes) : Morale — lecture — calcul — intuition et observation — récitation et prononciation — chant — système métrique (monnaies, mesures) — écriture et dessin (ligne courbe, lettres, croquis) — sens (exercices visuels et auditifs, toucher, jugement, mémoire) — couleurs — occupations manuelles (travaux frœbeliens et couture) — gymnastique — excursions. Le premier quart d'heure de la journée est accordé à la visite et aux soins de propreté.

Il faudrait s'étendre très longuement sur les visites faites dans ces classes pour rendre l'impression agréable que produisent cet enseignement vivant, cet intérêt apporté par les enfants toujours actifs du corps ou des doigts en même temps que du cerveau, mais aussi ce dévouement de fonctionnaires appliqués à faire de la classe un lieu attrayant.

La méthode Decroly pour l'enseignement de la lecture est basée sur l'expérience qu'on a faite que l'enfant se souvient mieux de mots et de phrases que de lettres et de syllabes, et que, parmi les mots qu'il faut tout d'abord enseigner, il est bon de choisir les verbes à l'impératif, accompagnés peut-être de mots, pour nous rapprocher ainsi de la façon dont procède la mère avec son jeune enfant.

L'élève apprend à lire par le souvenir visuel, par le souvenir de l'action, par le souvenir graphique (dessin et écriture), par le souvenir auditif. Voici d'ailleurs les différentes phases de cet enseignement :

1. — Présentation d'ordres sur des pancartes. Exemples : marchez ! sautez ! pleurez ! ouvre le pupitre ! montre la main ! Les élèves voient les mots et exécutent ce que la maîtresse a fait.

2. — Comparaison entre les ordres écrits sur les pancartes et les mêmes ordres écrits au tableau noir. Exécution répétée des mouvements.

3. — Passage du mode impératif à la troisième personne du présent de l'indicatif ; pour sujet, on emploie mademoiselle (madame) ou le nom d'un enfant. On fait un acte et l'enfant recherche parmi les petits cartons étalés devant lui celui qui traduit cet acte.

4. — Lecture de dessins ; au lieu d'un acte exécuté, c'est maintenant un acte dessiné que l'on fait traduire à l'enfant. (A cette occasion, nous ferons remarquer la nécessité pour les maîtresses de savoir dessiner facilement.)

5. — Passage à l'écriture-dessin. L'enfant dessine pour traduire une phrase écrite au tableau ou sur une pancarte.

6. — Passage à l'écriture graphique. L'enfant, à l'aide des signes graphiques, qu'il imite aussi bien que possible, reproduit les phrases qu'il lit ou qu'il se rap-

pelle, traduit des actes, des dessins. Exercices de mémoire. Les lettres, prises séparément, sont étudiées dans la leçon de dessin.

7. — Emploi du langage graphique occasionnel. Profitant d'un fait occasionnel, on donne une leçon de choses ou de morale et on apprend des mots et des phrases autres que ceux des pancartes.

La décomposition des mots par syllabes, le rapprochement des mots d'une même famille, la comparaison de terminaisons semblables, la composition de mots nouveaux se font tout naturellement et plus ou moins vite dans le cerveau de l'élève. A mesure que l'enfant se développe, il est amené aussi à faire par lui-même des observations sur l'orthographe, sur la marque du pluriel des noms et des verbes, sur la conjugaison ; de là à lui apprendre les règles de grammaire les plus essentielles, il n'y a pas loin.

On comprend qu'un tel enseignement puisse être collectif, pour peu que les enfants soient assez bien groupés comme force intellectuelle. Chacun, selon ses moyens, agit et s'assimile, mais peut toujours tirer quelque profit de la leçon.

Nous avons été frappés des nombreux cahiers propres, ordrés et très originaux de ces élèves. Ils présentent un mélange typique de dessins, de collages, de reproductions de mots et de phrases plus ou moins justes, parfois même très hiéroglyphiques, mais donnant, en tout cas, l'idée d'un travail cérébral et manuel très rationnel. Le carnet de croquis est toujours à la disposition des élèves, qui l'utilisent dès qu'ils ont un instant libre. Tout ce qui passe dans ces petites têtes prend là une forme et la main s'exerce ; aussi avons-nous remarqué que les enfants se tirent facilement d'affaire devant le tableau noir. Enfin, habitués à donner aux idées une forme tangible, ils observent beaucoup une fois hors de l'école et rapportent des gravures, des bribes de journaux permettant de constater ce qu'ils ont retenu des mots et des phrases étudiés. Il semble qu'ils soient aussi tant soit peu détournés de faire des sottises dans la rue ; les enseignes, les devantures de magasin attirent leur attention.

Puisqu'il est démontré actuellement que les mouvements ont une influence importante sur l'éducation du cerveau, la gymnastique est tout indiquée, même particulièrement recommandée dans ces classes d'anormaux. A Bruxelles, c'est la gymnastique eurythmique qui prédomine depuis 1897 dans l'enseignement spécial. Les résultats en sont fort satisfaisants.

« La gymnastique eurythmique, dit M. Jonckheere, de Bruxelles, constitue un excellent moyen pour fournir à l'enfant l'idée du rythme. Pour les arriérés surtout, elle est de toute nécessité ; car si, d'une part, le sens musculaire est insuffisant chez eux (leurs manifestations désordonnées en sont une preuve évidente), il est à noter, d'autre part, que la mise en activité régulière de leur sens musculaire est extrêmement difficile (l'absence du sentiment du rythme est, en effet, une des caractéristiques des enfants arriérés). Nous nous trouvons ainsi en présence de deux constatations qui tendent à se détruire mutuellement : la gymnastique est indispensable aux enfants arriérés, mais son enseignement est quasi impossible à cause de la faiblesse de l'attention et de la volonté des sujets.

» Le remède réside dans la gymnastique eurythmique. Ce système a une grande influence sur le développement général. Son principe est d'entraîner et de guider

par la musique le système musculaire dans toutes ses manifestations motrices. Les enfants exécutent au son d'une musique facile et bien scandée les mouvements combinés.

» La musique règle donc entièrement le mouvement ; elle annonce son début, guide son exécution et provoque son arrêt. Les mouvements désordonnés et incohérents des enfants sont forcés de se régulariser.

» La base de ce système est essentiellement psychologique, car nous savons combien les réactions des organes des sens les uns sur les autres sont complexes et interviennent efficacement au point de vue de la vie psychique. »

Nous avons assisté à des séances de gymnastique eurythmique très intéressantes, mais qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre idée, que cela seul ne doit pas composer l'éducation physique. Avec le Dr Prof. Demoor, nous pensons que cette gymnastique développe le goût de la musique, le rythme, l'attention, établit la discipline, permet d'obtenir le travail d'ensemble, mais qu'elle ne peut être, à elle seule, une gymnastique suffisante au développement physique et intellectuel des normaux et des anormaux. C'est de l'orthopédie mentale, que nous compléterions par des exercices spéciaux propres à prévenir et à guérir les tares physiques : respiration incomplète, cage thoracique peu développée, dos voûté, colonne déviée, etc. ; par des jeux réglés pour habituer à la discipline, à l'observation des règles, à l'adresse, à la rapidité du coup d'œil, etc. ; par des jeux mimiques pour avoir l'observation et la réalisation des gestes ; enfin nous voudrions une gymnastique morale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, celle qui développe le courage, le sang-froid, la confiance en ses forces, l'assurance. On a observé chez les normaux craintifs et chez les anormaux cette hésitation devant le moindre obstacle, cette exagération du danger. Grimper, monter et descendre un escalier, sur un banc, marcher sur un banc long, etc., sont autant de difficultés énormes pour un enfant peu développé, tandis que ce n'est qu'un jeu pour un normal. Ce sont donc des exercices à reprendre souvent.

Enfin, les travaux manuels seront une autre forme du mouvement auquel on doit consacrer plusieurs petites séances par jour dans la vie scolaire des arriérés.

Nous ajouterons, pour terminer, que les classes spéciales de Bruxelles sont fréquemment visitées par les deux dévoués docteurs, MM. Decroly et Demoor, et qu'il est tenu pour chaque élève un cahier-dossier très détaillé sur sa santé, sur ses particularités intellectuelles et morales, ainsi que sur celles des membres de sa famille.

J. B.

ENCORE LA DICTÉE.

Voici des dictées où il y a 25, 30 fautes et plus : donc ces dictées ont été insuffisamment préparées. Mieux vaudrait une copie, une simple copie, que cet exercice qui met dans la mémoire des enfants une image fautive des mots. C'est toujours le même procédé irrationnel, qui veut que l'enfant *découvre* l'orthographe du mot qu'il entend et qu'il écrit pour la première fois.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Le sapin et l'épicéa.

Ces deux essences sont rares en plaine, quoique la seconde s'y rencontre quelquefois dans des plantations, soit à l'état pur, soit mélangée avec des pins. En montagne ce sont au contraire des essences dominantes; elles y forment de magnifiques forêts.

Le sapin et l'épicéa s'emploient pour les mêmes usages; comme ils offrent d'autre part beaucoup de ressemblances, bien des personnes les confondent; il importe cependant de les distinguer.

1° *Le sapin.* — Sa feuille ou aiguille est petite, plate, avec deux raies blanches en dessous. Les cônes contenant les semences sont dressés sur la branche, et les écailles tombent à la maturité avec la graine. Les branches sont *horizontales* ou relevées. L'écorce d'un gris argenté est d'abord lisse ; plus tard, elle présente de larges plaques. La cime prend la forme tabulaire à partir de l'âge adulte.

L'enracinement du sapin est profond et puissant. Sa fructification est régulière et abondante; la graine de forme tronquée, brillante et d'un jaune brunâtre, contient de la térébenthine. Le jeune plant est délicat; il craint les gelées printanières s'il n'est pas sous le couvert; dans la basse montagne il ne peut être planté que sous l'abri d'autres arbres. Le bois est léger, résistant, élastique.

Le sapin est un arbre de grandes dimensions, atteignant jusqu'à 50 mètres. Il est indifférent à la composition minéralogique du sol, mais recherche les terrains profonds, frais et fertiles. On le rencontre communément en montagne entre 400 et 1 700 mètres.

2° *L'épicéa.* — Les feuilles de l'épicéa sont vertes, en forme d'aiguilles pointues et rondes. Les cônes sont pendants et les graines, petites et ovoïdes, tombent sans leur écaille. Les branches arquées sont plus ou moins déprimées. L'écorce offre de petits grains ou de petites écailles rougeâtres. La cime est en pointe, l'enracinement faible avec racines traçantes et grêles. Le jeune plant aime la lumière; sous un couvert épais il dépérit rapidement.

L'épicéa est un arbre de première grandeur atteignant 40 et 50 mètres. On le rencontre dans la haute montagne mélangé avec le sapin ; il peut croître à des altitudes supérieures. Cet arbre se plaît dans tous les sols pourvu qu'ils soient frais et peu compacts. Souvent il est employé pour les plantations *en plaine*, mais alors son bois n'a plus les mêmes qualités. Le bois, analogue à celui du sapin, est généralement plus blanc, plus léger, moins résistant.

3° *Usages du sapin et de l'épicéa.* — Ces deux essences sont employées pour les mêmes usages. Elles servent à faire des charpentes, des planches, des tuiles en bois appelées bardeaux ou tavillons, des allumettes.

Cependant, en raison de sa taille élancée, l'épicéa est plus recherché pour les mâts. S'il a poussé dans la haute montagne, ses accroissements serrés lui donnent une homogénéité particulière qui le fait choisir comme bois de résonance par les luthiers. Depuis quelques années on l'emploie beaucoup aussi dans la fabrication de la belle pâte à papier. Le sapin et l'épicéa brûlent facilement avec une

belle flamme claire. L'écorce de ce dernier contient de la résine et du tanin; elle a servi quelquefois à la préparation du cuir.

4° *Leurs ennemis.* — Ils sont nombreux et causent parfois de très grands dégâts. Les hylobes et les pyrales mangent les aiguilles, les cônes et les jeunes pousses; les hylésines et les bostryches s'attaquent à l'écorce et au bois. Un champignon, l'œcidium elatinum, se développe dans le bois; il produit un chancre appelé chaudron dont les ramifications extérieures, connues sous le nom de balais de sorcier, ressemblent à celles du gui. Le gui lui-même est quelquefois assez abondant pour épuiser la tige et diminuer la qualité du bois.

(Tiré du *Manuel de Sylviculture*, de Cardot et Dumas. Alcan, éditeur.)

Les morsures de vipères.

Il faut éviter de s'exposer à être mordu, ce qui est ordinairement très facile. La vipère porte-croix est un animal indolent, apathique, qui aime le soleil et les endroits secs.

Elle choisit pour sa résidence les coteaux pierreux, couverts de buissons clairs, serrés, et là elle se cache dans des retraites à fleur de terre ou s'étend au soleil dans une immobilité complète. Elle ne poursuit ni ne fuit. Elle ne mord que si elle est attaquée, excitée ou agacée, ce qu'on fait le plus souvent sans le savoir. Aussi elle ne mord d'ordinaire que des gens occupés à ramasser du bois, à cueillir des baies ou des plantes.

Des bottes et un pantalon protègent complètement contre la morsure de nos serpents venimeux indigènes. Le plus souvent un bas suffit pour retenir la plus grande partie du poison et rendre la morsure presque inoffensive. Avec un bâton ou une baguette de noisetier, on peut briser l'épine dorsale d'un serpent et le mettre hors d'état d'attaquer. On regarde avec soin autour de soi quand on est dans les localités où se trouvent des serpents de cette espèce, et on ne met jamais la main dans des trous qu'on n'a pas pu auparavant sonder de l'œil ou de la canne.

Quant on a le malheur d'être mordu, le premier soin est d'empêcher que le poison passe dans la circulation. Si on a sous la main un couteau, ou même une forte épine, il ne faut pas craindre d'agrandir la blessure par une incision convenable, et de faire couler abondamment le sang; il vaut mieux souffrir d'une coupure profonde que d'une morsure venimeuse.

On active l'écoulement du sang en laissant pendre le membre blessé, en le lavant avec de l'eau tiède si on peut s'en procurer. Si on a la facilité de porter le membre à sa bouche, ou si une autre personne est présente, on peut sucer immédiatement le sang et le venin de la blessure. Quand on a des gensives saines et fermes qui ne saignent pas en suçant, quand on crache de temps en temps ce qu'on a sucé, on ne ressent pas le moindre inconvénient. Puis on lie fortement le membre au-dessus de la blessure, pour arrêter la circulation, et empêcher que le venin ne se mêle à la masse du sang, ou du moins que le mélange ne se fasse qu'à la longue et difficilement. Ce que l'on peut faire, il faut le faire promptement. On déchire un morceau de son vêtement pour entourer un doigt, on prend son couteau, on fait une incision, on crache et on recommence à sucer; tout

cela doit être l'ouvrage de quelques secondes, car le cœur de l'homme va vite, et en une minute la masse du sang a parcouru le corps tout entier.

(P. H.) C. Vogt.

HISTOIRE SUISSE

Entrée de Lucerne dans la Confédération.

Lecture à faire devant la classe par un élève avancé.

Un complot déjoué.

C'était entre dix et onze heures du soir du 30 juin 1333. Toute la ville de Lucerne était plongée dans d'épaisses ténèbres. Un jeune garçon traversant une des rues les plus solitaires, entend un bruit confus de voix d'hommes et d'armures, sortant d'une taverne voisine. Il s'approche, il écoute: ce sont des hommes qui complotent de mettre à mort dans cette même nuit les partisans de l'alliance suisse. Saisi d'effroi, il veut fuir, mais quatre bras vigoureux l'arrêtent, et le conduisent sous une arcade où se trouvait une troupe d'hommes armés. Déjà des poignards brillent sur sa tête, lorsque les conjurés décident de le garder à vue et lui font jurer de ne rien révéler à qui que ce soit de ce qu'il voyait. L'enfant promet tout et pendant que l'on paraissait ne pas faire attention à lui, il se sauve à toutes jambes.

En regagnant sa demeure, il aperçoit une lumière dans une maison à lui bien connue: c'était là qu'était rassemblée la corporations des bouchers, chauds amis de l'alliance suisse. Il entre, mais retenu par son serment, il ne sait comment parler de l'horrible scène dont il vient d'être témoin. Onze heures viennent de sonner, plus qu'une heure et le massacre commencera. Que faire? Faut-il garder le silence?...

Et pourtant il peut sauver la ville d'un affreux malheur.

Tout à coup il lui vient une idée : c'est au poële qu'il veut parler.

— Poële! o poële, — s'écrie-t-il assez fort pour être entendu de tous les assistants, — o poële, écoute, j'ai des choses terribles à te révéler ; je ne les dirai qu'à toi. Je te dis qu'il y a auprès de la taverne des tailleurs, des hommes armés, qui ont entrepris de massacrer cette nuit tous ceux qui ont conseillé l'alliance avec les trois cantons. Ils sont en grand nombre sous l'arcade et se reconnaissent tous à une manche rouge. J'ai juré de ne le dire à personne. L'avoué de Rothenburg est à la tête des troupes ennemies, devant les portes de la ville, qu'on lui ouvrira à un signal donné.

A ces mots, tous les bouchers se précipitent dans la rue ; ceux-ci vont réveiller l'avoyer et les autres magistrats; ceux-là courent frapper aux portes des bourgeois : tout le monde est bientôt sur la défensive. Les hommes réunis sous l'arcade, entendant ce tumulte, et présumant que leur compot est découvest, prennent la fuite ; mais leur manche rouge les trahit. Un grand nombre d'entre eux sont faits prisonniers, et le bailli, ne voyant pas le signal convenu, prend le parti de se retirer avec ses gens.

Craignant de nouvelles attaques les Lucernois demandèrent du secours aux Suisses; ceux-ci ne le firent pas attendre; mais il ne fut pas nécessaire.

Tout lien fut près d'être rompu avec l'Autriche, et Lucerne fut laissée en

repos. Quant aux prisonniers, les Waldsttætten intercédèrent en leur faveur et on leur fit grâce. Cette générosité contribua à affermir l'alliance avec la Confédération.

Histoire de la Suisse. (P. H.) Samuel DESCOMBAZ.

LANGUE FRANÇAISE

Les familles de mots.

(*Degré supérieur.*)

A quoi peut servir la connaissance des familles de mots?

1° Elle nous aide à orthographier notre langue.

2° Elle nous aide à comprendre certains mots.

Il y a deux sortes d'orthographe: l'orthographe de règles et l'orthographe d'usage.

La première observe les principes de grammaire, les règles (et les exceptions): l'accord du verbe avec le sujet, de l'adjectif avec le nom, etc...

La seconde n'obéit à aucune loi. Des mots comme *lourd*, *sourd*, *bourg*, *sang*, *abri*, n'obéissent à aucune règle orthographique, et bien d'autres mots français sont dans le même cas. Or, comme toutes les lettres de notre langue ne s'entendent pas dans la prononciation, l'orthographe d'usage offre de grosses difficultés. La mémoire de notre œil, de notre oreille doit conserver l'orthographe d'usage. La connaissance des familles de mots peut aider à la pure mémoire en faisant intervenir la réflexion.

Quand, par exemple, il s'agit d'écrire les *adjectifs*, la connaissance de leur féminin est d'un grand secours. Le féminin des adjectifs: *lourd, sourd*, *fort*, *vert*, *gris*, *fécond*, *bavard*, *froid*, *rond*, par exemple, indique du coup la consonne terminale du masculin. Pour l'orthographe des *noms* ou pour celle des voyelles formant le radical des mots, cela est plus compliqué. Cependant, les dérivés apportent souvent une lumière précieuse.

Les dérivés de *roi*, *royal*, *royauté*, *reine*, font voir clairement que *roi* ne doit s'écrire ni avec *t* ni avec *d*. Il en est de même du mot *effroi* (effrayer, effroyable).

Les dérivés des mots : *pain*, *étain*, *main*, *saint*, *sain* montrent que la voyelle fondamentale du radical est un *a*, et que par conséquent ils s'écrivent avec *ain* et non *ein* ou *in*. Voyez ces dérivés : *panade*, *panifier*, *étamer*, *manier*, *manche*, *sanctifier*, *santé*, *sanitaire*.

Il n'en est pas de même des mots: *crin*, *déclin*, *gamin* dont les dérivés : *crinière*, *décliner*, *gaminerie*, etc., indiquent le *i* comme voyelle.

Les mots de la même famille que : *serein*, *rein*, *plein*, *frein* réclament au contraire un *e*, donc *ein* : *sérénité*, *rénal*, *réniforme*, *plénitude*, *réfréner*, *frénésie*.

Voilà quelques exemples. Connaître les familles de mots est toujours utile, mais il ne faut pas généraliser dans ce domaine et voir des règles absolues où il n'y en a pas.

Quant au sens de certains mots, il est grandement éclairé souvent par celui de ses frères ou de ses parents. En voici des exemples: Un *vilain* (autrefois villain) est de la famille du mot *ville*. *Villa* désigne la maison de campagne et la ville est une agglomération de maisons, à la campagne: un endroit non fortifié, par oppo-

sition au *bourg* ou à la *cité:* Les habitants de ces villes, les villains, étaient méprisés par les bourgeois, les citadins. Leur nom en vint à désigner quelqu'un de grossier, d'où le sens du mot *vilain*.

Païen (de paysan, rustique). Depuis Constantin-le-Grand, les dieux de Rome s'étaient réfugiés à la campagne, au *pays*, comme on disait alors (lat. pagus) d'où le nom de païen, (paganisme a conservé la racine ancienne).

On de homme, d'abord *hom*, puis *om*, puis *on*. On veut dire: un homme, quelqu'un, cf. l'allemand *man*.

Nature, de la famille de *naître*, *natalité:* c'est l'ensemble des choses nées, créés.

Noël pour Naël, le jour de naissance du Christ a une même racine.

Greffe est de la même famille que *graphite* (la mine de crayon) *paragraphe*, *orthographe*. Pour greffer, autrefois, on se servait d'un stylet du genre de celui qui servait à écrire. De là aussi: le *greffe* d'un tribunal, le *greffier*.

La *sécante* d'un cercle est la ligne qui coupe ce cercle: le *sécateur*, *section*, *scier*, *disséquer*, tous ces mots sont de la même famille et s'éclairent les uns les autres.

Pour finir, un curieux exemple d'étymologie.

Le *pourpier*, fleur autrefois bien connue et que beaucoup d'enfants peuvent voir dans les jardins vieux style, c'est le pied de poulet de nos grand'mamans, le *piépou* de nos patois, qui, avant de devenir pourpier, a passé par la forme *poulpié* ou *poulpied*.

Ce dernier exemple nous montre combien la connaissance de nos dialectes peut rendre de services à la science étymologique et éclairer le sens de certains vocables. L. S. P.

DICTÉES

Degré supérieur.

Une maison originale.

Nous habitions un grand appartement plein de choses étranges.

Il y avait sur les murs des trophées d'armes sauvages, surmontés de crânes et de chevelures, des pirogues avec leurs pagaies étaient suspendues aux plafonds, côte à côte avec des alligators empaillés; les vitrines contenaient des oiseaux, des nids, des branches de corail, et une infinité de petits squelettes qui semblaient pleins de rancune et de malveillance.

Tout l'appartement était rempli de curiosités naturelles.

Seul, le petit salon n'avait été envahi ni par la zoologie, ni par la minéralogie, ni par l'ethnographie, ni par la tératologie; là, ni écailles de serpents, ni carapaces de tortues, point de tomahawks, seulement des roses.

Le papier du petit salon en était semé. C'étaient des roses en bouton, petites, modestes, toutes pareilles et toutes jolies.

Communication de G. Reymann. Anatole France.

Lausanne en 1810.

On pouvait se rendre à Genève trois fois par semaine, par une belle diligence à dix-huit places, et à Berne un jour sur trois, dans une patache attelée de douze

chevaux, qui devaient gravir la rue de Bourg et les pentes affreusement raides du Chalet-à-Gobet. La malle-poste de France avait, par contre, à descendre Pépinet, pour remonter par la rue du Grand-Saint-Jean : deux précipices. A tous ces châteaux roulants, bondés de voyageurs, se mêlaient d'autres omnibus de taille également respectable, toutes les diligences locales : d'Yverdon, de Moudon, de Vevey... Devant l'hôtellerie du *Lion d'Or*, ou celle de la *Couronne*, ou celle des *Balances*, s'arrêtaient en outre les énormes chars dits d'Anjou, tellement chargés de marchandises, qu'ils en atteignaient la hauteur d'un premier étage. Petits chars à bancs de la poste aux lettres, se jouant, telles des mouches agiles, au milieu de ces mastodontes, voitures de roulage dirigées par des Jurassiens à longue blouse, voitures de campagne à ridelles : c'était à se croire au rendez-vous des Helvètes de Divikon, rassemblés sur leurs chariots pour émigrer vers les plaines de Gaule.

(Alb. C.) (Samuel Cornut, *La Trompette de Marengo*, p. 105 et 106).

RÉCITATION

Degré inférieur.

L'embarras de Bob.

Bob, un enfant charmant et rose,
Possède un sou. Qu'en fera-t-il ?
Voilà la question qu'il se pose.
Voilà le problème subtil.

Les boutiques aux tons bizarres
Ont plus d'un jouet très tentant,
Mais les jouets d'un sou sont rares,
Et puis Bob en a déjà tant !

Un sou, mais c'est le prix que coûte
Un sucre d'orge. Or l'embarras
N'est pas d'en trouver sur sa route :
Un marchand s'offre à chaque pas.

Les réflexions de Bob sont lentes.
Va-t-il, heureux et triomphant,
Acheter, au jardin des Plantes,
Un sou de pain pour l'éléphant ?

Eh bien ! non ! — car, sous une porte,
Bob voit un vieux qui tend la main,
Et l'enfant au vieillard apporte
Son sou pour acheter du pain.

(G R.) Octave Aubert.

Degré intermédiaire.

Les fraises des bois.

Quand de juin s'éveille le mois,
Allez voir les fraises des bois,
Qui rougissent dans la verdure,
Plus rouges que le vif corail ;
Balançant comme un éventail
Leur feuille à triple découpure.

Qui veut des fraises du bois joli ?
En voici,
En voici mon panier tout rempli,
Des fraises du bois joli !

Rouge au dehors, blanche au dedans,
Comme les lèvres sur les dents,
La fraise épand sa douce haleine
Qui tient de l'ambre et du rosier ;
Quand elle monte du fraisier,
On sait que la fraise est prochaine.

Hélas ! n'entends-je pas venir
Un essaim qui vient vous cueillir ?
Petits garçons, petites filles ;
Ils pillent fraises, fleurs et nids,
Sans craindre les serpents tapis,
Ni les guêpes, ni les chenilles.

Dans l'écorce du coudrier
Serrez les filles du fraisier ;
Qu'elles ne voient plus la lumière !
A la halle pour quelques sous,
Avec les panais et les choux,
On va les vendre à la fruitière.

Qui veut des fraises du bois joli ?
En voici,
En voici mon panier tout rempli,
Des fraises du bois joli !

Pierre Dupont.

Les fleurs du printemps.

L'anémome si mobile
Frêle tribut du printemps,
Courbe sa tête débile
Sous ses pétales flottants.
La primevère avec joie
Brise ses langes dorés ;
La violette déploie
Sa robe aux pans azurés.

Le fraisier brode sur l'herbe
Des festons de fleurs d'émail,
Lui qu'on verra plus superbe,
Chargé de fruits de corail ;
La gentille pâquerette
S'égaye aux feux du matin,
Et comme une collerette
Ouvre ses plis de satin.

Voici la noble pensée
Avec ses trois écusssons;
Voici l'épine élancée
Qui blanchit sur les buissons;
La véronique étoilée
Aux yeux bleus et languissants,
Et la pervenche étalée
Sur les gazons renaissants.

Le thym né sur la colline
Répand ses dons parfumés;
Le narcisse qui s'incline
Se mire aux ruisseaux aimés;
Le muguet sous les fougères
Courbe son front assoupi,
Et le bluet des bergères
Va grandir près de l'épi.

(P. H.) Camille Natal.

COMPTABILITÉ

Compte du journalier Bucheur.

Fritz Bucheur, journalier, vous fournit les données suivantes et vous prie de lui établir son compte avec M. Héritier.

F. Bucheur a fait chez M. Héritier, pendant l'année 1902: 84 journées à fr. 1,75; 96 journées à fr. 2,90; 18 journées à fr. 3,25 et 17 journées à fr. 2,50. Sa femme a fait 27 journées à fr. 1,65, et son fils 35 journées à fr. 1,45.

Le 5 février, Bucheur a reçu en espèces fr. 25; le 9 mars, 1 sac de froment de 96,5 kg. à fr. 17,50 le q.; le 12 avril, 18 dal. de pommes de terres à fr. 1,15 le ddal.; le 18 juin, fr. 140 en espèces; le 25 juillet, fr. 150. Le 2 août, 3,5 kg. de viande de vache, à fr. 0,95 le kg. Le 29 septembre, 15 mesures de pommes de terre à fr. 0,95 la mesure; le 1er octobre fr. 35; le 7 dit, 65 litres de vin à fr. 26 l'hl. Enfin, le 15 décembre fr. 150 et 184,5 kg. de blé à fr. 18 le q. Soldez le compte et acquittez, le 20 décembre 1902. A. Panchaud.

Compte du journalier Bucheur.

1902		DOIT f. c.	AVOIR f. c.
	Fait 84 journées à fr. 1,75		147,—
	» 96 » fr. 2,90		278,40
	» 18 » fr. 3,25		58,50
	» 75 » fr. 2,50		187,50
	» 27 » fr. 1,65		44,55
	» 35 » fr. 1,45		50,75
fév. 5	Reçu en espèces	25,—	
mars 9	» 96,5 kg. froment à fr. 17,50 le q.	16,89	
avril 12	» 9 ddal. pommes de terre à fr. 1,15.	10,35	
juin 18	» en espèces	140,—	
juillet 25	» » »	150,—	
août 2	» 3,5 kg. viande à fr. 0,95.	3,32	
sept. 29	» 15 mesures pommes de terre à fr. 0,95.	14,25	
octob. 1er	» en espèces	35,—	
» 7	» 65 l. vin à fr. 26 l'hl.	16,90	
déc. 15	» en espèces	150,—	
» 15	» 184,5 kg. froment à fr. 18 le q.	33,21	
» 20	Pour balance M. Héritier redoit	171,78	
	Sommes égales fr.	766,70	766,70

Reçu, ce dit jour, 20 décembre, de M. Héritier, la somme de *fr. 171,78* pour solde de mon compte en 1902. Fritz Bucheur.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.